

Bébé Dom' : l'accueil en horaires décalés

Le Grand Périgueux propose l'accès à un mode de garde « tôt le matin ou tard le soir » pour les enfants de moins de 4 ans dont le ou les parents travaillent en horaires décalés.

Bébé Dom' : c'est quoi ?

Le dispositif Bébé Dom' est proposé par le Grand Périgueux en complément des modes de garde existants sur le territoire (crèches et assistants maternels) sur des horaires décalés par rapport aux horaires standard d'accueil des tout-petits.



Aider les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale

Bébé Dom' : c'est pour qui ?

Bébé Dom' s'adresse aux familles ayant au moins un enfant de moins de 3 ans qui habitent sur le territoire du Grand Périgueux.

Ce service ne concerne pas les familles sans emploi ou sans contrat de formation.

Retrouvez toutes les informations relatives à ce mode de garde auprès du Point Accueil Petite Enfance et sur le site de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) : Mon-enfant.fr (<http://Mon-enfant.fr>)

Sur quels horaires ?

Bébé Dom' est proposé pour des horaires décalés par rapport aux horaires de fonctionnement des crèches ou des assistants maternels soit :

› Le matin de 5h00 à 8h00

et/ou

› Le soir de 18h30 à 22h00

Comment se déroule la garde avec Bébé Dom' ?

La garde se fait au domicile des parents par un salarié d'une association ou société de services à la personne ayant reçu l'agrément « garde d'enfants de moins de 3 ans ».

Le salarié assure la liaison entre le domicile et le mode de garde principal : c'est lui qui amène l'enfant à la crèche (ou chez l'assistant maternel) ou le ramène le soir au domicile des parents jusqu'à leur arrivée.

Le salarié peut également se charger d'un autre enfant de la fratrie scolarisé.

La participation financière demandée

La participation financière demandée est calculée en fonction des revenus des familles.

Le coût de l'heure de garde varie de 1 € à 23 €.

Toute famille a droit à une aide et une réduction d'impôts.

Vous pouvez bénéficier d'aides de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et du Grand Périgueux en fonction de votre situation personnelle et de vos revenus.



1 boulevard Lakanal - BP 70171
24019 PÉRIGUEUX Cedex

05 53 35 86 00

> CONTACT